

VILLE DE LA VERRIÈRE

Comment créer une association?



Une association doit avoir obligatoirement un nom, un objet, un siège social. Il faut que l'objet soit suffisamment précis pour définir au mieux le but de l'association.

Liens utiles

[Toutes les informations et les démarches à effectuer pour créer une association.](#)

[Exemple de statuts.](#)

[Guides pratiques pour la vie associative.](#)